

Image not found or type unknown



Copropriété. Exécution d'un jugement (annulation de l'AG)

Par mahieu_yves@orange.fr, le 02/09/2022 à 20:26

Quelle est la procédure pour faire exécuter un jugement (AG de copropriété annulée par le Tribunal Judiciaire le 15 mars 2022)? La signification ayant déjà été faite par huissier le 7 avril 2022 au Syndicat des copropriétaires chez son Syndic.

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par Visiteur, le 02/09/2022 à 20:47

Bonjour et merci ?